



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**1<sup>er</sup> AOÛT 2022**

Le 1<sup>er</sup> août 2022 à 20h00, le conseil municipal de la commune de Mirabeau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juillet 2022

**Présents** : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, LABBAYE Bernard, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIERE Daniel, MONTAGNE Thomas, TREMELO Michel, GONZALEZ Patrick et Mesdames GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, MARQUAIRE Danielle,

**Absents représentés** : Mme VITALE Bernadette a donné pouvoir à Mme MARQUAIRE Danielle, Mme DE LUZE Laurence a donné pouvoir à Mme MABY Danièle, M. BERTRAND Nicolas a donné pouvoir à M. GRAFFOULIERE Daniel, Mme REBOUL Odile a donné pouvoir à M. GONZALEZ Patrick

**Absents** : Mme DUPONT Gwénaëlle

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. LABBAYE Bernard

Décisions du Maire :

2 renoncations au Droit de Prémption Urbain (MAP, PHILIP)

**ORDRE DU JOUR** :

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022.

**1 Lancement d'une étude plan de circulation et de mobilité et demande de subvention au Département Vaucluse et à la Banque des Territoires dans le cadre de « Petites Villes de Demain »**

**Délibération 2022-043**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'étant éligible au programme Petites Villes de Demain, la commune de Mirabeau a la volonté d'élaborer un schéma de redynamisation du centre-bourg.

Pour ce faire, la commune a décidé de faire réaliser une étude par la société « Horizon Conseil » sur le plan de circulation et de déplacement et ce pour un montant de 18 846 € TTC. Cette étude a pour finalité d'identifier un enjeu fort sur le plan de circulation, sur le confortement et l'amélioration du cheminement piéton.

Le 12 avril 2021, le Département du Vaucluse a signé une convention de partenariat avec la Banque des Territoires afin que les communes ayant intégré le programme Petites Villes de Demain puissent bénéficier de financement pour les études et de prestations d'ingénierie nécessaire pour leur projet de revitalisation de leur territoire.

Ce dispositif permet à la commune inscrite dans le programme Petites Villes de Demain de bénéficier de subventions et de solliciter à la fois la Banque des Territoires et le Département, selon le tableau ci-dessous :

Libellé de l'étude	Maitre d'Ouvrage	Participation de la BDT	Participation du CD84	Participation de la commune
Plan de circulation et de déplacements	Commune de Mirabeau	9.423.00 € TTC	1.884.60 € TTC	7.538.40 € TTC

Monsieur le maire propose au conseil :

- de procéder au lancement de l'étude sur le plan de circulation et de la mobilité
- de solliciter le Département et la Banque des Territoires sur l'accompagnement ingénierie

**VOTE : UNANIMITÉ**

**2 Décision modificative n°1**

**Délibération 2022-044**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2022.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>	
011 / 6061 Fournitures non stockables	10 000,00	21 / 2151 / 10001 Réseaux de voirie	43 000,00
011 / 6064 Fournitures administratives	1 000,00	21 / 2188 / 43 Autres immobilisations corporelles	5 000,00
011 / 61551 Matériel roulant	500,00	21 / 2188 / 51 Autres immobilisations corporelles	10 000,00
011 / 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 500,00	21 / 2151 / 31 Réseaux de voirie	34 000,00
011 / 623 Publicité, publications, relations publiques	- 2 300,00	21 / 21532 / 31 Réseaux d'assainissement	24 000,00
011 / 6288 Autres services extérieurs	500,00		
012 / 6413 Personnel non titulaire 1	10 640,00		
012 / 6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	8 000,00		
023 / 023 Virement à la section d'investissement	-11 640,00		
<b>TOTAL</b>	<b>20 200,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>116 000,00</b>
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>	
013 / 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	17 000,00	021 / 021 / OPFI Virement de la section d'exploitation	-11 640,00
75 / 752 Revenus des immeubles	500,00	16 / 1641 / 35 Emprunts en euros	120 640,00
75 / 757 Subventions	2 500,00	13 / 138 / 44 Autres subventions d'investissement non transférables	7 000,00
75 / 7584 Recouvrement sur créances admises en non valeur	200,00		
<b>TOTAL</b>	<b>20 200,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>116 000,00</b>

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fin de la séance : 20h11

Le Maire




Le Secrétaire de séance

